

SHORT NEWS

Lucien unschuldig, Lux am Pranger

Dass wir in einem Rechtsstaat leben ist eigentlich beruhigend, manchmal aber auch verwirrend. So zum Beispiel im Fall des Rekurses gegen die Betriebsgenehmigung, welche Umweltminister Lucien Lux im März 2007 für den Findel erteilt hatte. Der Mouvement écologique hatte geklagt, weil die Genehmigung zwar eine Begrenzung des Bodenlärms, nicht aber des Fluglärms vorsah - mit dem Argument, letzterer gehöre nicht stricto sensu zum Flughafenbetrieb. Im Sommer 2008 konstatierte das Verwaltungsgericht dann, die Genehmigung sei unvollständig, allerdings sei aufgrund einer Gesetzesänderung mittlerweile nicht mehr der Umweltminister, sondern der Transportminister zuständig - der ebenfalls Lucien Lux heißt. Weil diese Feststellung dem Mouvement nicht reichte, ging er in Appell - mit Erfolg. Nunmehr schrieb das Gericht vor, der Regierungsrat müsse eine Regelung der Lärmbelastung durch die Flugbewegungen beschließen. Wann dies erfolgen wird, ist unklar. Ob dann der zuständige Minister noch immer Lucien Lux heißt, ebenfalls.

Luttes finales

Ce jeudi a été comme une méchante piqûre de rappel pour celles et ceux qui avaient décrété, il n'y a pas si longtemps encore, la fin de la lutte des classes. Près de chez nous, sur le site d'Arcelor-Mittal de Florange, environ deux cents ouvriers du géant sidérurgique se sont invités en matinée au comité d'établissement extraordinaire, le perturbant à tel point qu'il a dû être ajourné. Selon l'AFP, Jacky Mascelli, qui est intervenu au nom de la CGT d'Arcelor-Mittal Gandrange, a déclaré que « l'exaspération des salariés du groupe en Lorraine commençait à se faire sentir », et que « la direction allait s'en apercevoir au cours des jours à venir ». Quelques dizaines de kilomètres plus loin et quelques heures plus tard, les salarié-e-s de l'entreprise de faïencerie Villeroy et Boch ont manifesté devant le siège de production à Rollingergrund à Luxembourg-Ville. Ils et elles sont particulièrement remonté-e-s non seulement à cause de la décision de la direction de fermer le site malgré un bilan positif, mais aussi parce qu'elle a décidé de licencier immédiatement 16 salarié-e-s, contrairement à sa promesse de ne licencier personne avant 2010. Les syndicats OGBL et LCGB ne s'y trompent pas en intitulant leur appel « Rien que pour le pognon ! ». Dans un autre registre, la fonction publique se met également en branle-bas de combat. La Confédération générale de la fonction publique (CGFP) ainsi que la FGFC, le syndicat des fonctionnaires communaux, ont appelé à participer à la mobilisation salariale prévue pour le 16 mai, suite à la proposition du CSV de rabaisser les traitements des fonctionnaires nouvellement embauchés. Peu après, c'est le groupe artisans au sein de la FGFC qui reproche au premier ministre et au CSV leur populisme, rappelant que les gouvernements n'ont jamais rien entrepris pour rendre l'artisanat intéressant, drainant ainsi les artisans vers la fonction publique. Pour une fois, l'élection de Juncker s'annonce très dure.

Magische Eins

KPL 1, Déi Gréng 2, ADR 3, LSAP 4, DP 5, Déi Lénk 6, CSV 7, Biergerlëscht - Aly Jaerling 8. Auch wenn die Verlosung der Listennummern zu den National- und Europawahlen kaum Einfluss auf das globale Wahlergebnis haben dürfte, wird sie doch immer mit etwas Spannung von den jeweiligen WahlkampfmanagerInnen erwartet. Zum einen bedeutet sie den Startschuss zu umfangreichen Druckaufträgen. Denn ein Plakat ohne sichtbare Listennummer ist das Papier kaum wert auf dem es gedruckt wurde. Doch völlig unwichtig ist die Rangfolge dann doch nicht: Zumindest die magische Zahl 1 dürfte so manche Wahlhoffnungen hochschrauben. Als in den siebziger Jahren die KPL bereits einmal das Glück hatte, die Listennummer 1 zu ergattern, konnte sie in einigen CSV-Hochburgen Achtungserfolge erreichen - insbesondere in kleineren Orten mit Altersheimen. Damals wurde gemunkelt, „ältere Damen“ hätten wohl vergessen ihre Brille mit in die Wahlkabinen zu nehmen, und seien wohl davon ausgegangen, an erster Stelle auf dem Wahlzettel könne nur die Staatspartei CSV fungieren.

AKTUELL

PRODUCTION LAITIÈRE

Flexibilité et planification

David Wagner

En réponse à la politique laitière européenne, les producteurs luxembourgeois ont présenté un modèle alternatif venu de loin : du Canada.

Les produits laitiers canadiens ont une réputation excellente. Tout comme la réglementation de leur production. D'ailleurs, l'un ne va pas sans l'autre. Ce lundi, l'organisation des producteurs de lait luxembourgeois (Lëtzebuurger Mëllechbaueren ou Luxembourg Dairy Board, LDB) ont profité de la tenue de leur assemblée générale pour inviter des conférenciers, dont un ancien producteur canadien, Bernhard Konrad, ainsi que le président de la fédération européenne des producteurs de lait (European Dairy Board, EDB), Romuald Schaber, « der fröhliche Milchrevoluzzer », comme l'a surnommé le quotidien allemand de gauche « taz ».

Les interventions des deux invités étaient liées par une intéressante complémentarité. Tandis que le syndicaliste de l'Allgäu pointait du doigt l'absurdité du système des quotas laitiers prévalant dans l'Union européenne, Bernhard Konrad pouvait présenter le système canadien qui fonctionne aussi bien à la satisfaction des producteurs que des consommateurs. Contrairement à la rigidité bureaucratique européenne - qui fixe ses quotas arbitrairement, ce qui contribue aussi bien à la chute des prix de vente du lait vers la distribution qu'à une surproduction destinée à l'export subventionné qui, à son tour, contribue à la ruine de la production laitière dans les pays en voie de développement - le système canadien a opté pour une voie plus rationnelle.

Le système canadien, dénommé « supply management », repose sur trois piliers fondamentaux : le contrôle des importations, la stratégie de fixation des prix des producteurs et la discipline de la production. Une sorte de mélange entre flexibilité, planification et concertation. Au 19e et jusqu'au début du 20e siècle, le Canada était l'un des principaux exportateurs de beurre, de lait en poudre et de produits fromagers. Paradoxalement, ou justement à cause de cela, les producteurs laitiers canadiens devaient alors faire face à de grandes difficultés financières. Ainsi, le Canada a réorien-

té sa production laitière vers un marché régulé et centré sur les besoins nationaux et de maintien d'un équilibre entre l'offre et la demande.

Tout cela ne va pas sans la mise sur pied d'un système de concertation : le Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC), qui a pour but de créer un consensus entre les gouvernements provinciaux, les producteurs, les distributeurs et les consommateurs. Voilà pour le volet de la concertation. Vient ensuite la planification : le CMSMC détermine le volume de production annuel nécessaire en prenant en compte les importations et exportations prévues.

Mais le Canada n'est pas pour autant dépourvu d'un système de quotas établi pour chaque province et que celles-ci allouent à leur tour à leurs producteurs. Par contre, et c'est là que le système canadien rejoint les revendications de l'EDB, ces quotas sont flexibles, c'est-à-dire qu'ils sont fixés quotidiennement, en fonction de la demande du marché.

Les vertus de ce système se font ressentir dans les portefeuilles des producteurs : pour 2004-2005, ceux-ci vendaient l'hectolitre de lait à 38,97 euros, tandis que leurs voisins des USA n'empochaient que 16,88 euros. Et malgré un rendement plus élevé pour les producteurs, les consommateurs canadiens déboursent moins que leurs voisins du sud : en 2004, le « Dairy Farmers of Canada Survey » estimait qu'ils payaient en moyenne 6,5 pour cent en moins pour un panier standard de produits laitiers. Le tout sans subventions étatiques. Ainsi, contrairement aux consommateurs européens, les consommateurs canadiens ne paient leur lait qu'une seule fois : lors de l'achat et non pas en plus lors du règlement de leurs impôts.

Ce système risque pourtant d'être remis en cause par les négociations en cours au sein de l'Organisation mondiale du commerce. L'OMC met en question les protections douanières, le mécanisme de fixation des prix collectif dans lequel les autorités publiques sont impliquées, ainsi qu'une pression exercée pour augmenter la concurrence en matière d'exportations. Malgré la crise financière, les charlatans du libre-échange qui sévissent à l'OMC continuent leur sale besogne.